

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 1377 rap portant celui n° 297 du 7 avril 1943 concernant Anette Garade

n° 1377

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
27 novembre 1946

Numéro JO  
n° 11 du 30/11/1946

Date du numéro  
30 novembre 1946

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** la loi du 3 décembre 1849 rendue applicable à la colonie par décret du 29 mai 1874 promulgué par arrêté du 18 septembre 1909: Vu l'arrêté n° 297 en date du 7 avril 1943 prononçant l'expulsion du territoire de la colonie de certains sujets étrangers.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— Est rapporté l'arrêté n° 297 en date du 7 avril 1943 en ce qui concerne Anette Garade.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.**